

Baromètre

prism^lemploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

27 avril 2017

Commentaire général pour le mois de mars 2017



Après 8,7 % en février 2017, la croissance de l'emploi intérimaire se maintient en mars à un niveau de 8,2 %. Ainsi, les créations d'emplois intérimaires restent dynamiques, en dépit d'un effet de base désormais moins favorable.

Tous les secteurs sont orientés à la hausse avec des tendances comprises entre 5 % et 15 %. Les transports (+14,7 %) et le BTP (+11,9 %) poursuivent leur accélération déjà perceptible en février et se situent très nettement au-dessus de la tendance moyenne. Les progressions se maintiennent dans les services (+7,7 %), l'industrie (+6,7 %) et le commerce (+5 %) mais à des rythmes moins soutenus que la moyenne.

Les métiers plus qualifiés entraînent la croissance à la hausse : les cadres et professions intermédiaires (11,8 %) et les ouvriers qualifiés (10,9 %) demeurent les catégories professionnelles les plus porteuses.

Toutes les régions sont orientées à la hausse, les territoires les plus dynamiques sont répartis aussi bien à l'Ouest (Bretagne : 11 %), à l'Est (Bourgogne-Franche-Comté : 11 %), que dans le Centre (Auvergne-Rhône-Alpes : 13,9 %).

Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- L'intérim représente 3% de l'emploi salarié et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

Commentaire complémentaire sur le 1^{er} trimestre 2017

Enseignements principaux :

- Au cours du 1^{er} trimestre, l'emploi intérimaire augmente de 8,3% avec des évolutions mensuelles relativement stables (comprises entre 8% et 8,7%).
- Ce sont environ 50 000 emplois en équivalent temps plein qui ont été créés en intérim au cours de cette période (comparés au premier trimestre 2016).
- Cette progression intervient après deux années de reprise (+4,4% en 2015, +6,7% en 2016) qui faisaient suite à trois années de baisse continue.
- L'emploi intérimaire se situe désormais à un niveau comparable à celui observé avant la crise de 2008-2009.

Comme en 2016, au premier trimestre 2017, c'est dans les transports que la croissance de l'emploi intérimaire est la plus soutenue (+12,7 %). Cette accélération constitue un phénomène encourageant souvent révélateur d'un dynamisme des échanges et d'une amélioration conjoncturelle. De la même manière, sur ce début d'année 2017, le BTP qui a renoué avec la croissance en 2016 (+8,1%) enregistre une accélération avec 10,1%.

La décélération graduelle de la croissance de l'intérim dans l'industrie, observée depuis le début d'année, se confirme en mars. Toutefois avec 7,9% sur le trimestre, la tendance reste porteuse. Le commerce (+5,2 %) et les services (+7,1 %) enregistrent des niveaux de croissance un peu moins dynamiques que la moyenne.

Après avoir été porté en 2015 par les qualifications de premier niveau, le développement de l'intérim s'appuie depuis le début 2016 sur des métiers plus qualifiés. Cette tendance se confirme au premier trimestre 2017 où les deux catégories professionnelles qui se développent le plus sont les cadres et professions intermédiaires (11,9%) et les ouvriers qualifiés (11,2%).

La reprise du secteur du BTP a contribué au développement du nombre d'ouvriers qualifiés. Par ailleurs, la spécialisation industrielle en France tend à se centrer sur des emplois qualifiés. Les résultats observés pour les cadres et professions intermédiaires sont portés par le développement de projets pour l'ensemble des secteurs nécessitant dans les entreprises des expertises opérationnelles.

>>> Au 31 mars 2017, 16 149 CDI intérimaires ont été signés <<<

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mars 2017 par rapport à mars 2016

CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+8,2 %) au niveau national.

Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

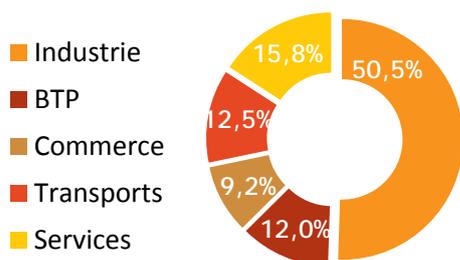
L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs : les transports (+14,7 %), le BTP (+11,9 %), les services (+7,7 %) l'industrie (+6,7 %) et le commerce (+5,0 %).

Evolution des effectifs intérimaires par qualification

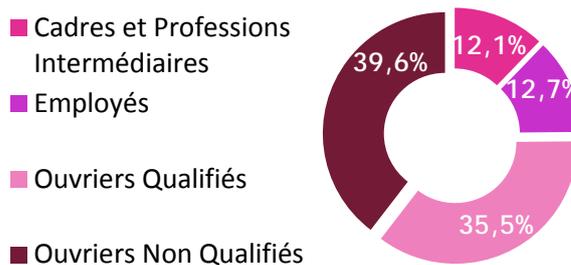
Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les cadres et professions intermédiaires (+11,8 %), les ouvriers qualifiés (+10,9 %), les employés (+6,0 %) et les ouvriers non qualifiés (+5,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



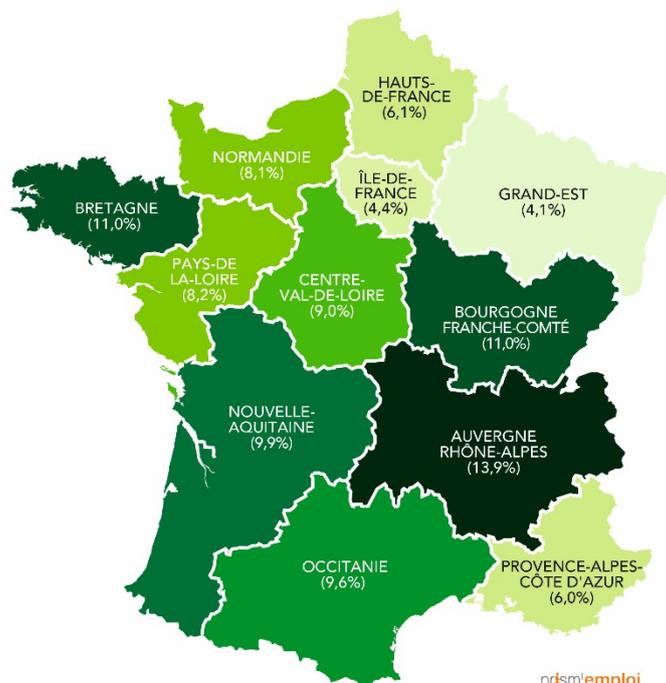
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



La France des régions Mars 2017 par rapport à Mars 2016

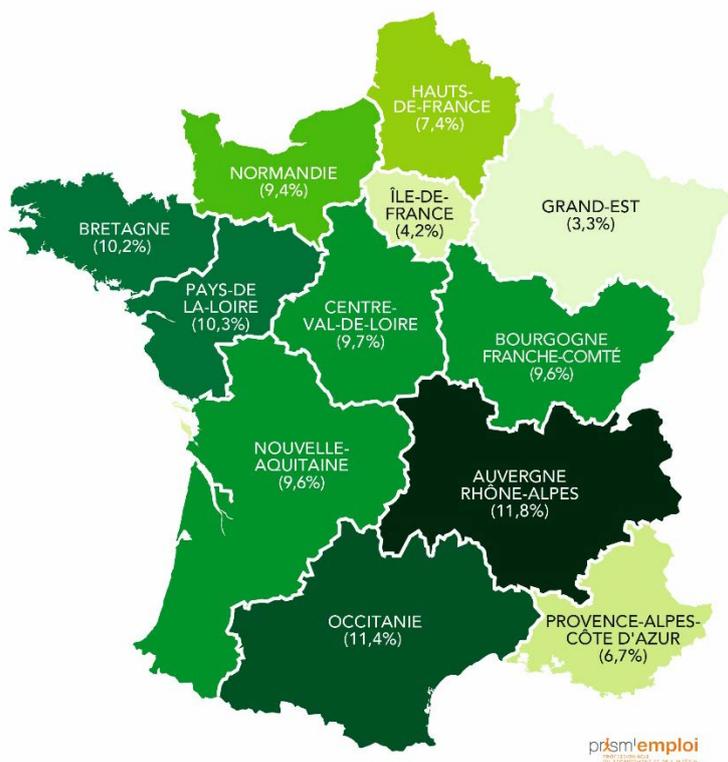
Toutes les régions en hausse

Les effectifs intérimaires augmentent le plus fortement en Auvergne-Rhône-Alpes (+13,9 %), en Bourgogne-Franche-Comté (+11,0 %) et en Bretagne (+11,0 %). Les croissances les plus modestes sont en région Grand Est (+4,1 %) et en Île-de-France (+4,4 %).



Cumul annuel : janvier-mars 2017 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 8,3 % par rapport à la même période de 2016.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente)** selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire**. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Camille Ruols
Tél : 01 40 41 54 96
cruols@golin.com
Coralie Ménard
Tél. : 01 40 41 56 09
cmenard@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 250 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.